

Livret Scolaire Unique (LSU)

Réunion information animateurs bassins

16/05/2017

Christophe Piombo – DAN Toulouse
dan@ac-toulouse.fr



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LSU : ENJEUX

LES BILANS

Bilans périodiques

- **Périodicité** : Trimestriels ou semestriels (ou **personnalisée**)
- **Informent les parents** sur les principaux éléments de programme sur lesquels leur enfant est évalué.
- Une **évaluation dans chaque matière** des objectifs d'apprentissage: **non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés.**
- Au collège possible positionnement par **notes ou échelle 1 - 4**

Bilan de cycle

- **Périodicité** : **À la fin de chaque cycle (CE2, 6e, 3e),**
- **Un bilan global sur 8 champs d'apprentissage du socle** (langue française à l'oral et à l'écrit ; langues étrangères et régionales ; langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; langages des arts et du corps ; méthodes et outils pour apprendre ; formation de la personne et du citoyen ; systèmes naturels et systèmes techniques ; représentations du monde et activité humaine)
- Utilisation d'indicateur simple : **maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne**

Ressources: [Présentation des bilans périodiques et de cycle](#)
 [Conditions de délivrance du DNB](#)

LSU : SCÉNARIOS

CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET DIRECTEUR ÉCOLE

Métiers	Utilisation du LSU	Quelles utilités ?
Directeur d'école (DE)		<ol style="list-style-type: none">1. pour effectuer différents paramétrages et des mises à jour (synchronisation avec bases élèves et professeurs)2. pour saisir, vérifier et verrouiller les données.3. pour effectuer les transferts, les imports entre les logiciels de suivi des acquis et le LSU. Pour déposer ou transférer les attestations.4. afin de vérifier la complétude du LSU
Chef d'établissement (CE)		

LSU : SCÉNARIOS

PROFESSEURS DES ÉCOLES ET DES COLLÈGES

Métiers	Utilisation du LSU	Quelle utilité ?
<p>Professeur des écoles (PE)</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. pour saisir les acquis, progrès et difficultés des élèves, les principaux éléments travaillés, les appréciations, le positionnement, les parcours ainsi que les différentes modalités d'accompagnement et les attestations obtenues 2. pour consulter les bilans périodiques et de cycles
<p>Professeur de collège (PC) Professeur documentaliste Conseiller principal d'éducation</p>		

LSU : SCÉNARIOS

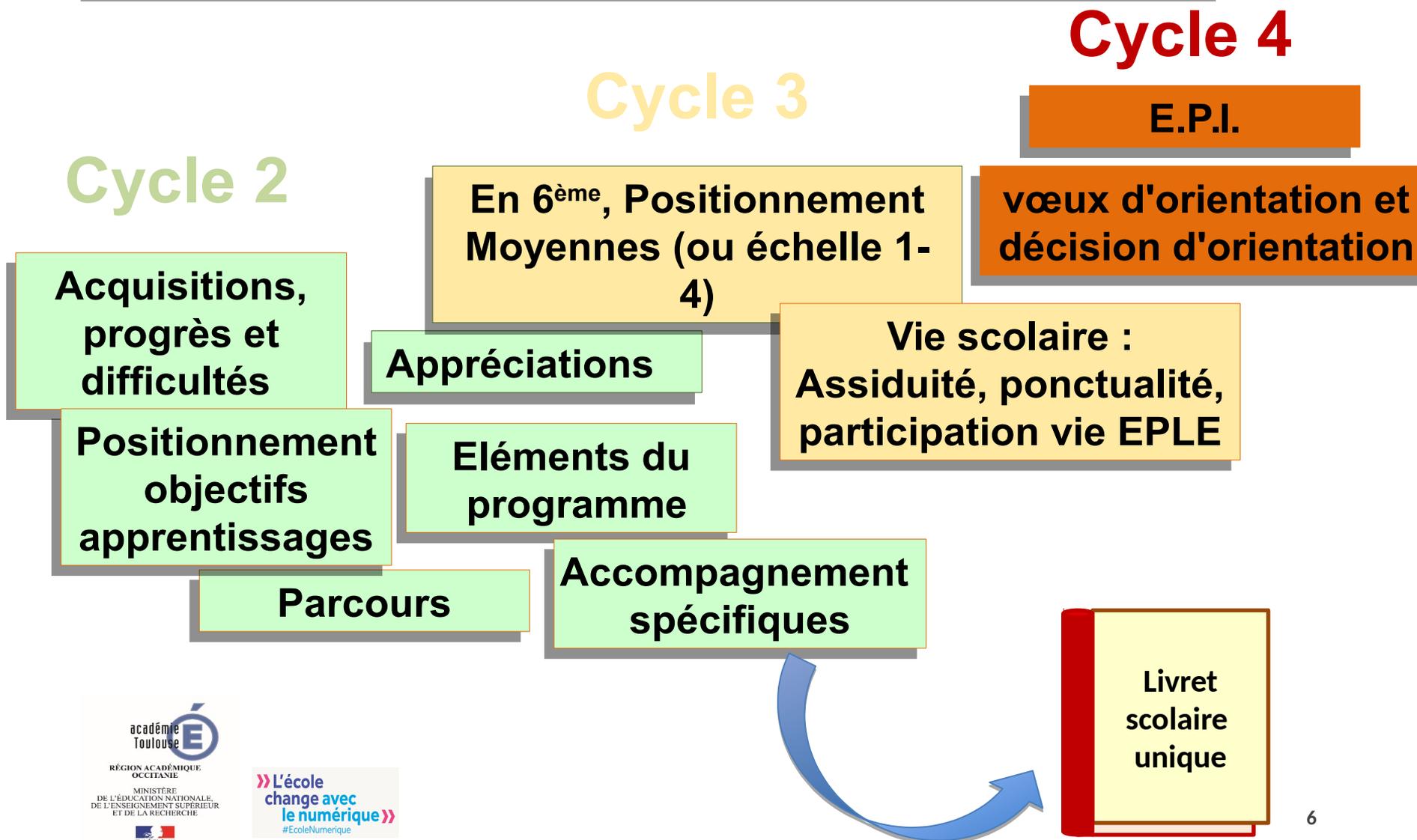
LES ÉLÈVES ET LES FAMILLES

Métiers	Utilisation du LSU	Quelles utilités ?
Les élèves		Pour consulter, sauvegarder et télécharger : <ul style="list-style-type: none">- ses anciens bilans périodiques*- ses anciens bilans de cycles*- ses attestations officielles
Les familles		

* En fonction des délais de conservations validés par la CNIL

LSU : SCÉNARIOS

LES DONNÉES RÉGLEMENTAIRES À RENSEIGNER DANS LE LSU



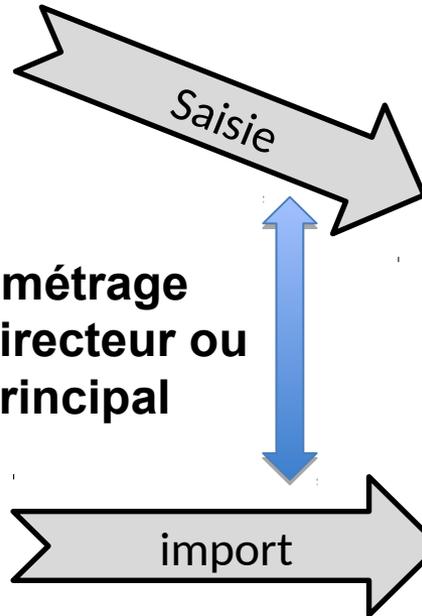
LSU : SCÉNARIOS

ORIGINES DES DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

D'une saisie directe
dans le livret

Des suites
applicatives
privées* ou
ministérielles

Paramétrage
du directeur ou
du principal



**Livret
scolaire**

(+ de 6000 collèges / 7100 travaillent
avec Pronote ou Notabene)

(Seules 7000 écoles travaillent avec des
suites privées, sur 53000)

* Liste des éditeurs privés déclarés
[http://eduscol.education.fr/cid108536/in
terface-editeurs-avec-les-applications-n
ationales.html](http://eduscol.education.fr/cid108536/interface-editeurs-avec-les-applications-nationales.html)

LSU : SCÉNARIOS

TRANSMISSION DES DONNÉES

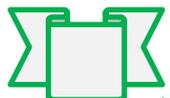
Premier degré



**Bilans
périodiques**



**Bilan de
Cycle 2**



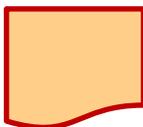
**Attestations off
icielles**



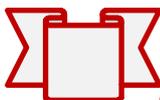
Second degré collège(s)



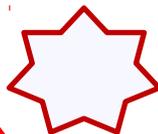
**Bilans
périodiques**



**Bilans
de cycle 3 et 4**



**Attestations off
icielles**



**Maitrise du
socle**



Second degré lycée(s)

Une partie de ces documents sera à disposition des enseignants du lycée

Renseigner le livret scolaire

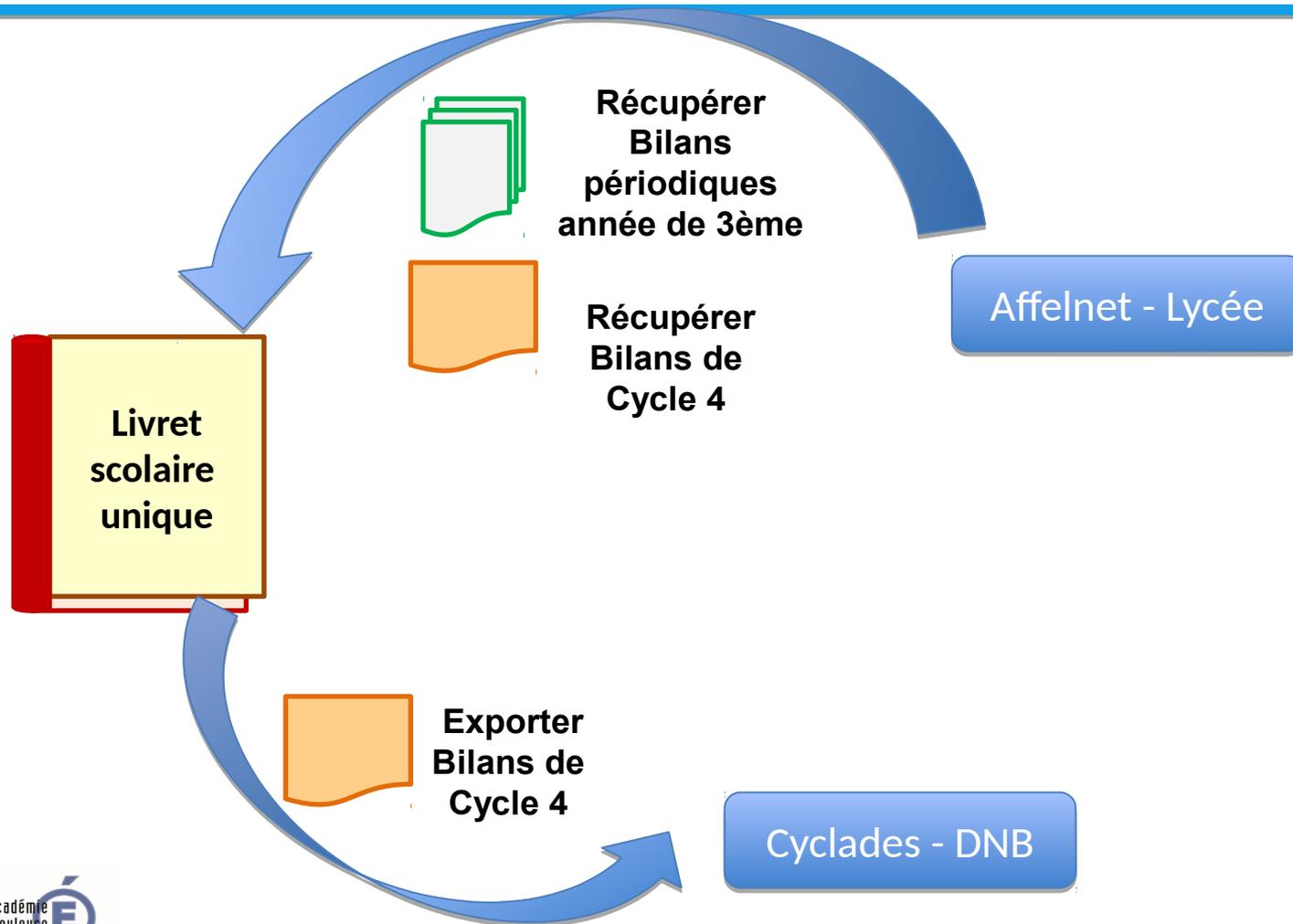
- ➔ Dans le cas d'un changement d'école ou d'établissement
- ➔ À l'occasion du passage entre l'école élémentaire et le collège (cycle 3)
- ➔ À l'occasion du passage entre le collège et le lycée

les établissements scolaires sont

- **libres de gérer le processus de numérisation des éléments constitutifs du livret scolaire**
- **mais contraints de s'assurer de leur capacité à les transférer dans l'application nationale au moment où l'élève s'apprête à quitter leur école ou leur collège**

LSU : SCÉNARIOS

EXPORT DES DONNÉES RÉGLEMENTAIRES EN FIN DE CYCLE 4



LSU : SCÉNARIOS

EXPORT DES DONNÉES LSU ⇨ AFFELNET

■ Principe

- comme par le passé, un barème de points attribué à l'élève départage les candidats à une même formation si le nombre de candidatures excède le nombre de places disponibles

■ Affelnet-Lycée réalise automatiquement un ensemble de tâches

- La récupération des données à partir du LSU :
 - **bilan de fin de cycle 4**
 - **bilans périodiques** de l'année de troisième.
- Le calcul des points attribués pour chacune des 8 composantes du socle (**bilan fin cycle**)
 - Maîtrise insuffisante => 10 points
 - Maîtrise fragile => 25 points
 - Maîtrise satisfaisante => 40 points
 - Très bonne maîtrise => 50 points

LSU : SCÉNARIOS

EXPORT DES DONNÉES LSU [⇔] AFFELNET

- Pour chaque **bilan périodique**, la correspondance entre les modes d'évaluation retenus dans votre établissement et l'échelle unique en quatre groupes de niveaux.

- **1re étape** : regroupement unique en 4 groupes de niveaux

- $0 \leq \text{note} < 5$ ⇒ Groupe 1 : objectifs non atteints
- $5 \leq \text{note} < 10$ ⇒ Groupe 2 : objectifs partiellement atteints
- $10 \leq \text{note} < 15$ ⇒ Groupe 3 : objectifs atteints
- $15 \leq \text{note} \leq 20$ ⇒ Groupe 4 : objectifs dépassés

Dans les autres cas la conversion est réalisée simplement selon les correspondances établies par le chef d'établissement :

- Premier niveau ⇒ Groupe 1 : objectifs non atteints
- Deuxième niveau ⇒ Groupe 2 : objectifs partiellement atteints
- Troisième niveau ⇒ Groupe 3 : objectifs atteints
- Quatrième niveau ⇒ Groupe 4 : objectifs dépassés

- **2e étape** : Affelnet-Lycée calcule une moyenne de

- Groupe 1 : objectifs non atteints ⇒ 3 points
 - Groupe 2 : objectifs partiellement atteints ⇒ 8 points
 - Groupe 3 : objectifs atteints ⇒ 13 points
 - Groupe 4 : objectifs dépassés ⇒ 16 points
- type de niveau et



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCTANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



» L'école
change avec
le numérique »
#EcoleNumerique

LSU : SCÉNARIOS

EXPORT DES DONNÉES LSU \Rightarrow AFFELNET

- Calcul automatique d'une moyenne des points par champ disciplinaire :
Le nombre de matières peut varier selon la formation suivie (3^e, 3^e prépa-pro ou 3^e SEGPA).
C'est pourquoi les onze matières évaluées en classe de 3^e sont ramenées à sept champs disciplinaires, selon la table suivante :

7 champs disciplinaires	Français	Maths	H-Géo	Langues vivantes		EPS	Arts		Sciences, technologie et DP		
3 ^e	Français	Maths	H-Géo	LV1	LV2	EPS	Arts plastiques	Education musicale	SVT	Technologie	Physique Chimie
3 ^e prépa-pro	Français	Maths	H-Géo	Langues vivantes		EPS	Enseignements artistiques		Sciences et technologie		Découverte professionnelle
3 ^e SEGPA	Français	Maths	H-Géo	Langue vivante		EPS	Enseignements artistiques		Sciences et technologie		Découverte professionnelle

Affelnet-Lycée calcule la moyenne des points (selon le nombre de bilans périodiques figurant dans le livret scolaire pour l'année de troisième et selon le nombre de matières conformément au tableau ci-dessus) pour chaque champ disciplinaire.